



Communiqué de presse – Gestion de la crise du Coronavirus

Suivi des décisions prises par le Conseil national de sécurité du 15 avril 2020

16 avril 2020

Chères Namuroises, chers Namurois,

De nouvelles décisions ont été prises par le Conseil national de sécurité qui s'est tenu hier après-midi, afin de lutter contre la propagation du coronavirus et maîtriser au mieux la situation sanitaire à laquelle notre pays est confronté.

Dans la foulée, dès hier soir, j'ai réuni, avec notre fonctionnaire en charge de la planification d'urgence, la cellule de crise communale afin d'analyser les impacts de ces décisions sur le terrain et déterminer quelles attitudes nous devons adopter afin de rendre ces consignes fédérales les plus opérationnelles possibles au niveau du territoire de la Ville de Namur.

Pour rappel, notre cellule de crise communale rassemble le bourgmestre et la fonctionnaire Planu, des représentants du corps médical, les responsables des corps de Pompiers et de Police, les personnes relais des services d'appui logistique et communicationnel, l'Inspecteur d'hygiène et les hauts responsables de l'administration communale et du CPAS, particulièrement mobilisés par cette crise dans sa dimension d'accompagnement social. Elle a été, depuis le début, élargie au président du CPAS et aux échevins concernés en premier plan par la situation au vu de leurs compétences,

Chacun d'entre eux, depuis le début de la crise, est mobilisé non-stop, de jour comme de nuit, en fonction des besoins et des urgences, pour offrir le meilleur cadre de gestion de cette pandémie à l'échelle de notre ville. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Nous avons donc analysé avec sérieux, comme toujours, et sans des responsabilités aussi, les conclusions du Conseil national de sécurité pour en tirer les enseignements utiles à partager avec nos concitoyens pour qu'ils sachent à quoi s'en tenir et adopter les comportements adéquats pour être eux-mêmes des facilitateurs de la sortie de crise, plutôt que des facteurs aggravants de celle-ci.

A cet égard, au nom du Collège et du Conseil communal, mais aussi et peut-être surtout, au nom de tous les personnels soignants et ceux qui travaillent sans relâche en première ligne, dans la diversité de leurs missions, je voudrais remercier avec force tous les citoyens qui s'appliquent chaque jour et depuis plusieurs semaines déjà, à respecter scrupuleusement les consignes de prévention pour éviter d'être infectés ou d'infecter autrui. Si la courbe des

personnes infectées et hospitalisées a pu être maîtrisée en zone namuroise et si elle commence à s'aplatir à présent, c'est grâce aux efforts collectifs que vous avez massivement réalisés. Merci à vous, chers Namurois, de respecter les consignes fédérales et communales.

Avec la même force, je veux par contre dénoncer un certain laisser-aller ambiant. Regretter que certains citoyens, trop de citoyens encore, négligent ces consignes voire en font volontairement peu de cas. C'est irresponsable pour leur propre santé, mais plus grave encore, c'est irrespectueux pour la santé des autres. La Police doit trop souvent encore constater le non-suivi des décisions fédérales. Je lui ai demandé de redoubler de vigilance et de sanctionner sans ambages les personnes récalcitrantes ou manifestement de mauvaise foi. C'est pour cela que j'ai adopté une nouvelle ordonnance spécifique ce mardi 14 avril, afin de favoriser l'application des sanctions administratives communales. Car si la courbe s'est aplanie, elle n'a pas encore amorcé sa descente. La Première Ministre l'a redit hier : il ne faut pas lâcher prise, les efforts de confinement doivent se poursuivre, chacun doit continuer de se discipliner pour lui-même et pour les autres.

Le Conseil national de sécurité a décidé la poursuite des mesures actuelles de confinement jusqu'au 3 mai inclus. Il ne s'est pas encore prononcé sur quelconque calendrier de déconfinement, ni sur le rythme de celui-ci, et encore moins sur les secteurs concernés. Toutes les règles édictées jusqu'ici restent donc entièrement d'application.

Exception notable cependant : les jardineries et magasins de bricolage pourront rouvrir, mais il est bien dit « dans les mêmes conditions que les magasins alimentaires ». Cela signifie donc précisément, et je le redis par souci de clarté, en respect de la règle d'un client par 10 m² de surface commerciale, avec le respect de la distance sociale de 1,5 m garantie par l'usage d'un caddie, qui veillera à être désinfecté après chaque usage.

L'ouverture éventuelle des parcs à containers n'est pas une décision qui appartient à la commune. C'est la Région wallonne et le Bureau économique de Province (BEP) qui apporteront les précisions utiles à ce sujet dans les heures ou jours à venir. En tout état de cause, si pareille ouverture devait être prochainement décidée, la Ville veillerait, les premiers jours du moins, à dépêcher du personnel communal ou policier pour faciliter la circulation aux abords des parcs.

Les gardes d'enfants organisées dans les écoles restent inchangées quant aux lieux ouverts et aux conditions d'accès. Et les mariages restent annulés jusqu'au 3 mai également.

Les rassemblements de tout type et de toute dimension restent strictement interdits jusqu'au 3 mai. La Ville de Namur a toutefois pris la décision d'interdire tous les événements sportifs, culturels, festifs, folkloriques ou associatifs quelconques jusqu'au 30 juin inclus, étant donné que le personnel communal est intensément mobilisé par l'accompagnement de la crise, notamment dans son volet d'action sociale, et qu'il ne dispose donc pas du temps utile pour organiser lui-même une série d'événements ou pour aider logistiquement à la tenue d'événements organisés par d'autres.

Aussi, à titre d'exemples, sont annulés notamment le Corso de Jambes (dont nous fêterons le centième anniversaire avec faste l'an prochain), le marché de l'Ascension de Jambes, les Fêtes de la musique, les Olympiades des écoles, les joggings divers, le Village provençal, le

Kayak run, le Go To Summer et les activités pour les jours blancs, le Namuraïd ou encore la Fête des voisins.

La cérémonie festive qui honore chaque année les élèves de nos écoles communales ayant réussi leur CEB sera elle aussi annulée, mais postposée à une date encore à fixer avant la fin de cette année 2020 pour que ce moment important dans la trajectoire d'étude de nos jeunes élèves soit néanmoins marqué d'une pierre blanche.

La Première Ministre a annoncé que tous les événements de masse, parmi lesquels les festivals d'été, étaient annulés jusqu'au 31 août inclus. Le festival de Wallonie, les Solidarités, le Festival de la bière ou encore le Festival international de Folklore sont donc annulés. D'autres événements de masse passent aussi à la trappe hélas, comme la Foire foraine de Juillet, les Médiévales, les animations du 21 juillet, la brocante de Temploux, la Miaou de Loyers, le X-Terra, Quai Novèle, et bien d'autres. En réalité, pour permettre aux organisateurs de savoir si leur événement est considéré comme un événement de masse ou pas, la Ville prend la décision d'interdire pour les mois de juillet et d'août toutes les activités rassemblant plus de 1000 personnes et ce jusqu'à nouvel ordre. Ceux de moins de 1000 personnes peuvent s'organiser jusqu'à présent, pour autant que la règle de la distance de sécurité (1,5 m entre chacun) puisse être respectée. Ainsi, les Joutes nautiques du Buley, à plusieurs personnes dans une barque et amassés sur la berge, ne pourra probablement pas se tenir non plus.

Je veux dire, au nom du Collège, tout notre soutien aux artistes, aux techniciens, aux organisateurs d'événements, à tous les acteurs culturels dans leur diversité, dont on mesure bien le coup porté à leur moral et à leurs finances depuis le début de la crise. Je suis néanmoins convaincu que la créativité sera appelée à la barre, dans le respect des règles de prévention, pour offrir des moments d'évasion durant l'été, dont nous aurons bien besoin.

Par ailleurs, personne ne comprendrait que les scientifiques aient incité le Conseil national de sécurité à annuler tous les grands événements de l'été jusque fin août au vu des risques de rebond du virus, si c'était pour que nous décidions, 2 à 3 semaines plus tard, à la mi-septembre, de rassembler plus de 200.000 personnes dans les rues étroites de notre centre-ville. Par cohérence autant que par logique de prévention de tout risque d'effet rebond du coronavirus, il a été décidé d'annuler l'édition 2020 de nos fêtes de Wallonie. C'est une décision exceptionnelle, prise avec bon sens dans un contexte sanitaire tout aussi exceptionnel.

Hier, le Conseil national de sécurité a décidé de permettre dorénavant la visite d'une seule et même personne auprès de chaque résident des structures d'hébergement pour personnes handicapées, pour enfants placés par le juge, pour personnes isolées ne sachant pas se déplacer, et dans les maisons de repos. Et cela pour autant que les visiteurs concernés n'aient pas développé de signe de maladie durant les quinze jours qui précèdent.

La cellule communale de crise comprend parfaitement l'objectif humain et social qui a pu fonder cette décision. L'isolement est quelque chose d'extrêmement pénible et lorsqu'il est mal vécu, il peut pousser d'aucuns à se laisser dépérir. L'on se réjouit dès lors que de telles visites puissent s'effectuer dans des structures où les cas avérés de Covid-19 sont très faibles

voire inexistants, et où la situation sanitaire est donc parfaitement maîtrisée, comme dans les institutions pour personnes handicapées par exemple.

Mais notre incompréhension est totale et unanime à l'égard des maisons de repos. Aujourd'hui les maisons de repos sont, partout dans le pays et donc à Namur aussi, les principaux foyers d'infection du coronavirus. Plusieurs dizaines de décès ont déjà dû y être déplorés sur le seul territoire de notre ville. Le personnel se fait rare, avec un absentéisme qui monte en flèche et il se trouve véritablement sur les genoux. Il est aujourd'hui très compliqué d'y maîtriser la propagation du virus. Les testings du personnel et des résidents viennent seulement de débuter et devraient s'étaler sur 2 à 3 semaines. Une fois les résultats de ces tests connus, il faut logiquement tout réorganiser dans la maison de repos pour isoler les malades du reste des résidents, et donc a fortiori de visiteurs.

Comment, dans un tel contexte de crise aiguë, autoriser à présent les visites ? D'autant que cela représente un risque supplémentaire d'importer le coronavirus dans des maisons de repos qui en sont jusqu'à présent préservées. Le personnel ne va pas pouvoir contrôler le pedigree de chaque visiteur pour s'assurer qu'il n'a présenté aucun symptôme durant les deux semaines précédentes. Et quand bien même, certains porteurs du virus sont asymptomatiques mais véhiculent pourtant bel et bien l'infection. Le médecin de notre cellule de crise rappelant de surcroît que certains tests de frottis sont parfois des faux négatifs. Au-delà du risque d'accueillir dans les maisons de repos de nouvelles personnes contaminées même sans qu'elles ne le sachent, le risque existe aussi qu'un visiteur sain reparte de la maison de repos en étant désormais infecté, mettant dès lors en danger lui-même et sa propre famille.

Une maison de repos, c'est en général une centaine de lits. Donc une centaine de résidents. Donc potentiellement une centaine de personnes extérieures qui chaque jour se présenteraient à la maison de repos et qui devraient, chaque jour aussi, être équipées avec des masques, des gants etc. Mais par qui ? Sachant que déjà aujourd'hui on est à la corde pour pouvoir équiper adéquatement et en suffisance le personnel de ces maisons de repos. Et l'on sait, de surcroît, que toutes les familles ne s'entendent pas de manière toujours harmonieuse. Si au sein d'une famille on ne parvient pas à s'accorder sur cette personne, la même qui chaque jour pourrait venir rendre visite, est-ce que c'est le personnel qui devra faire le gendarme ? refouler certaines personnes et pas d'autres ? Il y a incontestablement mieux à faire pour le moment, avec des effectifs réduits et une situation interne aux maisons de repos qui est réellement aujourd'hui au sommet de la crise et des contaminations.

On voit d'ailleurs depuis hier soir que cette décision suscite énormément de réserves voire de colère dans les diverses maisons de repos du pays. Plusieurs ministres de la santé ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne mettraient pas cette mesure en œuvre tant qu'il n'y aurait pas eu de concertation approfondie avec le secteur et que cette décision – je le redis compréhensible sur le plan humain et généreuse dans ses intentions – ne sera pas rendue plus crédible sur le plan opérationnel et plus adéquate sur le plan du timing (et donc mise en œuvre hors du pic de crise que nous connaissons actuellement et une fois que tous les testings auront été faits). La Première Ministre elle-même a précisé, après sa conférence de presse, que ces visites étaient une possibilité et pas une obligation.

Aussi, en plein accord avec le Président du CPAS et tous les autres membres et disciplines de la cellule communale de crise, il a été décidé qu'une ordonnance communale serait prise pour interdire ces visites en maisons de repos jusqu'à nouvel ordre et à tout le moins jusqu'à la fin du mois d'avril. Cette interdiction vaut pour toutes les maisons de repos du territoire de la commune de Namur. Si toutefois, pour des raisons qui lui seraient propres, un établissement privé souhaitait malgré tout organiser pareilles visites, il en aurait la faculté, sous sa propre responsabilité, après en avoir sollicité l'autorisation préalable auprès de la commune.

5

Bien conscients que ces interdictions de visite, déjà en vigueur depuis plusieurs semaines et que nous prolongeons aujourd'hui, sont de nature à affecter les familles et les résidents, nous souhaitons renforcer le travail d'accompagnement psychologique au sein de nos maisons de repos publiques et nous avons d'ores et déjà sollicité le CHR pour qu'il y dépêche des renforts psy. Il en a accepté le principe. Les équipes du SISU du SPF Santé publique ont également été sollicitées. Nous mesurons que certains accueilleront avec la grimace voire du mécontentement cette décision de la Ville. Elle n'est évidemment pas prise de gaité de cœur mais elle se justifie pleinement selon nous, au vu des réalités de terrain actuellement alarmantes qui sont constatées dans les diverses maisons de repos. Nous préférons que certaines familles fassent la grimace aujourd'hui pour être sûr d'offrir à ces résidents et à ces mêmes familles un sourire plus tard.

Enfin, la Première Ministre a laissé entrevoir hier qu'elle recommandait le port d'un masque en tissu, dit de confort, à partir du moment où s'enclencheraient les premières étapes du déconfinement. Cela veut dire pas avant le 3 mai en tout état de cause, et on parle bien d'une recommandation et pas d'une obligation. La Ville de Namur a néanmoins décidé de contribuer à cette perspective en constituant un stock de 50.000 masques en tissu qu'elle mettrait à disposition des citoyens namurois à partir de début mai, à prix coûtant. 20.000 masques en tissu vont être réalisés par le formidable réseau de couturières bénévoles qui s'affairent déjà depuis plusieurs jours à réaliser des surblouses pour les maisons de repos et les hôpitaux. Des centaines de personnes motivées, et dont nous saluons l'engagement et la magnifique mobilisation solidaire, vont ainsi confectionner des milliers de masques à partir du tissu et des élastiques que la Ville achètera et leur procurera. Les 30.000 autres unités de masques en tissu seront achetées par la Ville sur le marché. Avec ce coup de pouce de 50.000 unités, nous souhaitons apporter un soutien précieux aux Namurois qui ne seraient pas encore équipés, en sachant que nous recommandons fortement à nos citoyens de s'équiper dès aujourd'hui de ces masques car une rupture de stock n'est pas à exclure à brève échéance. Et donc achetez-en dès maintenant si vous le pouvez.

Pour le reste, et en guise de conclusion, je ne peux que rappeler à chacun de respecter les consignes barrière que sont le lavage régulier des mains et le maintien des distances de sécurité, pour que nous puissions traverser tous ensemble cette crise inédite avec le moins de dégâts humains, sociaux et économiques possibles. Prenez tous bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Pour le Collège communal,

